

[SANTÉ]
ENTREPRISES

santé modulaire

Nouveau !
Contrat ouvert au
Gérant Majoritaire

La complémentaire santé
adaptée aux salariés des TPE/PME &
à leurs dirigeants salariés et/ou gérants majoritaires



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**

Une offre unique pour équiper les salariés des TPE / PME (jusqu'à 100 salariés) et les gérants majoritaires

+ modulaire

Santé Modulaire vous offre la possibilité de choisir parmi **12 niveaux de garanties** accessibles quel que soit l'effectif. Dès 5 salariés, vous pouvez faire évoluer les garanties du niveau choisi et accéder à **plus de 1600 combinaisons** pour adapter votre proposition aux attentes de vos clients et au coût de la santé en région.

Santé modulaire, est une solution particulièrement efficace en cas de reprise du contrat à la concurrence.

+ simple

Santé modulaire vous simplifie la vente !

Vous proposez au gérant majoritaire la même offre qu'à ses salariés avec la garantie d'une qualité de gestion identique.

+ compétitif

Votre client a le choix entre **4 types de cotisations** ajustés à la démographie de son entreprise. Ainsi, Santé Modulaire permet au chef d'entreprise de bénéficier d'une tarification calculée au plus près des intérêts de son entreprise.

Le gérant majoritaire bénéficie des avantages tarifaires du contrat collectif s'il choisit le même niveau de garanties et le même type de cotisation que ses salariés. Quel que soit son choix, il profite des avantages de la fiscalité Madelin sur ses cotisations individuelles.

Coeur de cible
Entreprises
de 5 à 29 salariés

Vos commissions

Vous disposez de **4 taux de commissions** accessible sur notre tarifateur.

- ✓ **20%** la 1^{ère} année puis **7%** les années suivantes
- ou ✓ **10%** chaque année
- ou ✓ **7%** chaque année
- ou ✓ **5%** chaque année

1 L'offre Santé Modulaire est un contrat responsable qui représente un véritable atout

Pour l'entreprise	Pour les salariés (y compris le dirigeant salarié)	Pour le gérant majoritaire
Véritable outil de fidélisation et de motivation des salariés, il leur donne accès à une bonne couverture favorisant un meilleur état de santé.	- Ils bénéficient d'une couverture santé plus complète que lors d'une souscription à titre individuel. - Ils accèdent à leurs garanties dès l'embauche (ou dès l'adhésion) sans délai d'attente, ni formalité médicale.	
Les cotisations patronales sont exonérées de charges sociales*.	Ils réalisent des économies grâce à la prise en charge patronale du contrat collectif.	Il peut profiter d'un tarif mutualisé avec l'effectif collectif.
Les cotisations sont déductibles du bénéfice net.	Leurs cotisations sont déduites de leur revenu net imposable*.	Sa cotisation est déductible de ses revenus imposables au titre de la loi Madelin.

* Si le régime souscrit est collectif et obligatoire, selon la réglementation et les plafonds en vigueur.

2 Un tarif plus compétitif pour le gérant majoritaire et les salariés

En cas de souscription d'un contrat Santé Modulaire pour au moins 1 salarié, l'offre devient automatiquement accessible au gérant majoritaire.

Si le gérant majoritaire souscrit les mêmes garanties, le **même type de cotisation, avec le même taux de commission** que ses salariés, il bénéficie de :

✓ la mutualisation des effectifs

1 gérant majoritaire + 1 salarié → **tarif 2 assurés**

1 gérant majoritaire + 3 salariés → **tarif 4 assurés**

✓ la mutualisation de l'âge

Les tarifs du contrat collectif et du contrat individuel évoluent conjointement en cours de vie des contrats si ces deux conditions sont respectées.

14%
de remise
pour tous

25%
de remise pour le
gérant majoritaire

12%
de remise pour
les 3 salariés



Si les garanties du gérant majoritaire sont différentes de celles de ses salariés

OU si le type de cotisation choisi par le gérant majoritaire est différent de celui des salariés

OU si le taux de commission du gérant majoritaire est différent de celui des salariés

ALORS le gérant majoritaire bénéficie du tarif « 1 assuré » et c'est son âge à l'adhésion qui est pris en compte dans le calcul du tarif.

Avec 12 niveaux de garanties et plus de 1 600 combinaisons possibles, Santé modulaire vous offre une souplesse de tarification optimale.

Une couverture obligatoire unique ou différenciée par collègue ?

Vous pouvez moduler le niveau des garanties en fonction des collègues en place dans l'entreprise.

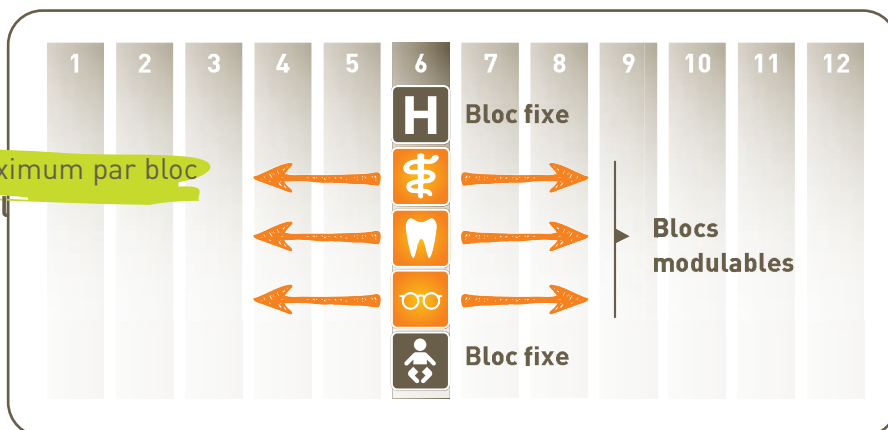
Notre conseil

Préférez des garanties identiques pour l'ensemble du personnel pour bénéficier d'une réduction des cotisations liée à l'effectif !

A partir de 5 salariés, vous avez la possibilité de moduler maximum 2 blocs de garanties parmi les 3 suivants :

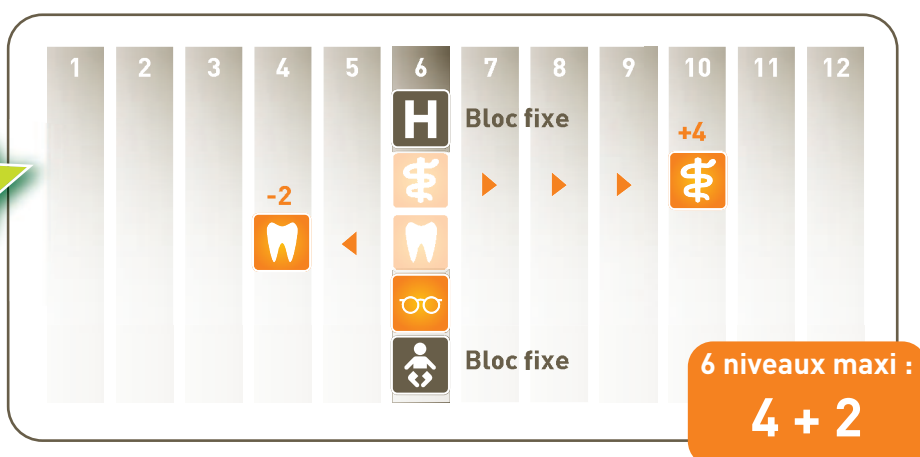
- ✓ Soins courants
- ✓ Dentaire
- ✓ Optique

sur 4 niveaux maximum par bloc
et 6 niveaux au total



Le gérant majoritaire bénéficie de la même modularité que ses salariés s'il choisit le même niveau de garanties et le même type de cotisation.

Exemple de combinaison



Reprise à la concurrence facilitée

- ✓ Tarif plus compétitif pour des garanties similaires
- ✓ ou des garanties plus élevées pour un tarif similaire

Des prestations à la hauteur des attentes de vos clients...

Des remboursements élevés pour les soins les plus coûteux

- Une prise en charge à 100% des frais réels quel que soit le niveau souscrit lors d'une hospitalisation y compris en cas de maternité.
- Les prothèses dentaires et l'orthodontie sont remboursées jusqu'à 550% de la Base de remboursement du Régime obligatoire.
- Quel que soit le niveau souscrit, les assurés disposent d'un forfait de remboursement optique lié à leur défaut de vision.

Des prises en charge de soins non remboursés par la Sécurité sociale

- Quel que soit le défaut de vision à corriger, Santé Modulaire prend en charge jusqu'à 1 500 € lors d'une chirurgie réfractive des deux yeux.
- Remboursement des dépenses engagées jusqu'à 1 025 € pour les implants et également sur la parodontologie sans étude médicale préalable.
- 4 séances de médecine naturelle remboursées, jusqu'à 75 €/consultation (Chiropractie, ostéopathie, acupuncture, étiothérapie, naturopathie).
- Santé Modulaire rembourse également le sevrage tabagique et les contraceptifs prescrits non remboursés.

... en leur assurant un tarif calculé au plus juste

Afin de définir le budget le plus favorable pour vos clients, vous pouvez choisir entre 4 types de cotisations adaptés aux différentes situations familiales :



→ Les salariés sont majoritairement en couple avec des enfants à charge ?

Avec la cotisation « Famille », tous les salariés ont le même tarif, quelle que soit leur situation familiale.



→ Les salariés sont majoritairement célibataires, seuls quelques uns ont des enfants à charge ?

Avec la cotisation « Adulte/Enfant », chaque salarié cotise en fonction de sa situation familiale exacte et bénéficie de la gratuité dès le 3^{ème} enfant.



→ Certains salariés sont en couple avec des enfants, et d'autres célibataires ?

Avec la cotisation « Isolé/Famille », les célibataires et les familles ont le tarif le plus juste.



→ Le profil des salariés est plutôt mixte ?

Avec la cotisation « 1, 2, 3 assurés et + », chaque salarié cotise un tarif en fonction de 3 situations familiales types.

Notre conseil

Laissez-vous guider par notre tarificateur qui vous indiquera le budget le plus intéressant pour vos clients.

100%
frais réels
dès le niveau 1

HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE ET OBSTETRICALE

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
H Honoraires et frais de séjour en secteur conventionné	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Honoraires et frais de séjour en secteur non conventionné	90 % Frais réels max 200 % BR	90 % Frais réels max 225 % BR	90 % Frais réels max 250 % BR
Forfait hospitalier	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre particulière en secteur conventionné et non conventionné	50 €J	57 €J	65 €J
Frais d'accompagnant d'un bénéficiaire de - de 12 ans. Maxi 30 J /année d'affiliation	30 €J	32 €J	35 €J
Etablissement de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % BR maxi 45 J	100 % BR maxi 50 J	100 % BR maxi 60 J

SOINS COURANTS

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
S Consultations / visites généralistes	125 % BR	135 % BR	150 % BR
Consultations / visites spécialistes	150 % BR	175 % BR	200 % BR
Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses	125 % BR	135 % BR	150 % BR
Pharmacie (y compris vignette orange) prise en charge par la Sécurité sociale	100 % TM	100 % TM	100 % TM
Appareillage orthopédique / prothèse / appareillage / audioprothèses	150 % BR	175 % BR	200 % BR
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale	400 €	450 €	500 €

DENTAIRE

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
T Soins dentaires et Inlays / Onlays pris en charge par la Sécurité sociale	125 % BR	135 % BR	150 % BR
Prothèses et Orthodontie prises en charge par la Sécurité sociale ⁽¹⁾	200 % BR	250 % BR	300 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	130 % BR	180 % BR	230 % BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Implants dentaires	200 €	275 €	350 €
Parodontologie et scellement des sillons	100 €	125 €	150 €

OPTIQUE

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
O Monture Adulte	100 €	125 €	150 €
Verres Adulte unifocaux	100 €	110 €	125 €
Verres Adulte multifocaux	220 €	250 €	280 €
Lentilles Adulte prescrites acceptées, refusées, jetables	100 €	125 €	150 €
↳ Plafond optique Adulte (hors chirurgie réfractive)	320 €	375 €	430 €
Monture Enfant	40 €	50 €	55 €
Verres Enfant	70 €	80 €	90 €
Lentilles Enfants prescrites acceptées, refusées, jetables	100 €	125 €	150 €
↳ Plafond optique Enfant (hors chirurgie réfractive)	125 €	150 €	175 €
Chirurgie réfractive, toutes corrections par oeil ⁽³⁾	200 €	250 €	300 €
Partenariat Optique	Un choix de lunettes sans reste à charge chez nos opticiens partenaires ⁽⁴⁾		

2500
opticiens
partenaires

MATERNITE, PRÉVENTION et AUTRES SOINS

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
M Forfait naissance / adoption	200 €	225 €	250 €
Aide à la procréation non prise en charge par la Sécurité sociale	150 €	175 €	200 €
Vaccins et traitements anti-paludéens prescrits non pris en charge	40 €	45 €	50 €
Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements prescrits non pris en charge)	30 €	30 €	30 €
Contraceptifs prescrits non pris en charge par la Sécurité sociale	30 €	35 €	40 €
Médecine naturelle : acupuncture, chiropractie, ostéopathie, étiopathie, naturopathie	20 € par consultation	25 € par consultation	30 € par consultation

4
consultations

SOINS INOPINES EFFECTUES A L'ETRANGER

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	125 % BR	135 % BR	150 % BR

→ Nos opticiens partenaires

Profitez en exclusivité, chez nos 2500 opticiens partenaires, de conseils et de produits de qualité à tarifs négociés :



⁽¹⁾ Le cumul de ces postes est plafonné à 2 700 € / année d'affiliation / bénéficiaire

⁽²⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽³⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽⁴⁾ Offre valable sur une sélection de montures et pour certaines corrections :
• unifocaux avec correction sphérique < ou = à -6 et +6 et cylindrique < 2,
• multifocaux avec correction sphérique < ou = à -4 et +4 et cylindrique < 2.

100%
frais réels
dès le niveau 1

HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE ET OBSTETRICALE

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
H Honoraires et frais de séjour en secteur conventionné	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Honoraires et frais de séjour en secteur non conventionné	90 % Frais réels max 275 % BR	90 % Frais réels max 300 % BR	90 % Frais réels max 325 % BR
Forfait hospitalier	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre particulière en secteur conventionné et non conventionné	72 €J	80 €J	87 €J
Frais d'accompagnant d'un bénéficiaire de - de 12 ans. Maxi 30 J /année d'affiliation	37 €J	40 €J	45 €J
Etablissement de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % BR maxi 65 J	100 % BR maxi 75 J	100 % BR maxi 80 J

SOINS COURANTS

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
\$ Consultations / visites généralistes	175 % BR	200 % BR	225 % BR
Consultations / visites spécialistes	225 % BR	250 % BR	275 % BR
Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses	175 % BR	185 % BR	190 % BR
Pharmacie (y compris vignette orange) prise en charge par la Sécurité sociale	100 % TM	100 % TM	100 % TM
Appareillage orthopédique / prothèse / appareillage / audioprothèses	225 % BR	250 % BR	275 % BR
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale	550 €	600 €	650 €

DENTAIRE

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
T Soins dentaires et Inlays / Onlays pris en charge par la Sécurité sociale	175 % BR	200 % BR	225 % BR
Prothèses et Orthodontie prises en charge par la Sécurité sociale ⁽¹⁾	325 % BR	350 % BR	375 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	255 % BR	280 % BR	305 % BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	225 % BR	250 % BR	275 % BR
Implants dentaires	425 €	500 €	575 €
Parodontologie et scellement des sillons	175 €	200 €	225 €

OPTIQUE

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
O Monture Adulte	160 €	175 €	185 €
Verres Adulte unifocaux	130 €	150 €	160 €
Verres Adulte multifocaux	300 €	320 €	340 €
Lentilles Adulte prescrites acceptées, refusées, jetables	175 €	200 €	225 €
↳ Plafond optique Adulte (hors chirurgie réfractive)	460 €	500 €	525 €
Monture Enfant	65 €	70 €	80 €
Verres Enfant	100 €	110 €	120 €
Lentilles Enfants prescrites acceptées, refusées, jetables	175 €	200 €	225 €
↳ Plafond optique Enfant (hors chirurgie réfractive)	200 €	225 €	235 €
Chirurgie réfractive, toutes corrections par oeil ⁽³⁾	350 €	400 €	450 €
Partenariat Optique	Un choix de lunettes sans reste à charge chez nos opticiens partenaires ⁽⁴⁾		

2500
opticiens
partenaires

MATERNITE, PRÉVENTION et AUTRES SOINS

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
M Forfait naissance / adoption	275 €	300 €	350 €
Aide à la procréation non prise en charge par la Sécurité sociale	225 €	250 €	275 €
Vaccins et traitements anti-paludéens prescrits non pris en charge	55 €	60 €	65 €
Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements prescrits non pris en charge)	30 €	30 €	30 €
Contraceptifs prescrits non pris en charge par la Sécurité sociale	45 €	50 €	55 €
Médecine naturelle : acupuncture, chiropractie, ostéopathie, étiopathie, naturopathie	35 € par consultation	40 € par consultation	45 € par consultation

4
consultations

SOINS INOPINES EFFECTUES A L'ETRANGER

	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
	175 % BR	200 % BR	225 % BR

→ Nos opticiens partenaires

Profitez en exclusivité, chez nos 2500 opticiens partenaires, de conseils et de produits de qualité à tarifs négociés :



⁽¹⁾ Le cumul de ces postes est plafonné à 2 700 € / année d'affiliation / bénéficiaire

⁽²⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽³⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽⁴⁾ Offre valable sur une sélection de montures et pour certaines corrections :
• unifocaux avec correction sphérique < ou = à -6 et +6 et cylindrique < 2,
• multifocaux avec correction sphérique < ou = à -4 et +4 et cylindrique < 2.

100%
frais réels
dès le niveau 1

HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE ET OBSTETRICALE

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
H Honoraires et frais de séjour en secteur conventionné	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Honoraires et frais de séjour en secteur non conventionné	90 % Frais réels max 350 % BR	90 % Frais réels max 375 % BR	90 % Frais réels max 400 % BR
Forfait hospitalier	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre particulière en secteur conventionné et non conventionné	95 €J	102 €J	110 €J
Frais d'accompagnant d'un bénéficiaire de - de 12 ans. Maxi 30 J /année d'affiliation	50 €J	55 €J	60 €J
Etablissement de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % BR maxi 90 J	100 % BR maxi 90 J	100 % BR maxi 90 J

SOINS COURANTS

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
S Consultations / visites généralistes	250 % BR	275 % BR	300 % BR
Consultations / visites spécialistes	300 % BR	350 % BR	400 % BR
Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses	200 % BR	215 % BR	225 % BR
Pharmacie (y compris vignette orange) prise en charge par la Sécurité sociale	100 % TM	100 % TM	100 % TM
Appareillage orthopédique / prothèse / appareillage / audioprothèses	300 % BR	350 % BR	400 % BR
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale	700 €	750 €	800 €

DENTAIRE

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
T Soins dentaires et Inlays / Onlays pris en charge par la Sécurité sociale	250 % BR	275 % BR	300 % BR
Prothèses et Orthodontie prises en charge par la Sécurité sociale ⁽¹⁾	400 % BR	425 % BR	450 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	330 % BR	350 % BR	380 % BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	300 % BR	325 % BR	350 % BR
Implants dentaires	650 €	725 €	800 €
Parodontologie et scellement des sillons	250 €	275 €	300 €

OPTIQUE

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
O Monture Adulte	200 €	210 €	225 €
Verres Adulte unifocaux	175 €	185 €	200 €
Verres Adulte multifocaux	360 €	380 €	400 €
Lentilles Adulte prescrites acceptées, refusées, jetables	250 €	275 €	300 €
↳ Plafond optique Adulte (hors chirurgie réfractive)	560 €	590 €	625 €
Monture Enfant	85 €	95 €	100 €
Verres Enfant	130 €	140 €	150 €
Lentilles Enfants prescrites acceptées, refusées, jetables	250 €	275 €	300 €
↳ Plafond optique Enfant (hors chirurgie réfractive)	250 €	265 €	275 €
Chirurgie réfractive, toutes corrections par oeil ⁽³⁾	500 €	550 €	600 €
Partenariat Optique	Un choix de lunettes sans reste à charge chez nos opticiens partenaires ⁽⁴⁾		

2500
opticiens
partenaires

MATERNITE, PRÉVENTION et AUTRES SOINS

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
M Forfait naissance / adoption	400 €	450 €	500 €
Aide à la procréation non prise en charge par la Sécurité sociale	300 €	325 €	350 €
Vaccins et traitements anti-paludéens prescrits non pris en charge	70 €	75 €	80 €
Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements prescrits non pris en charge)	30 €	30 €	30 €
Contraceptifs prescrits non pris en charge par la Sécurité sociale	60 €	65 €	70 €
Médecine naturelle : acupuncture, chiropractie, ostéopathie, étiopathie, naturopathie	50 € par consultation	55 € par consultation	60 € par consultation

4
consultations

SOINS INOPINES EFFECTUES A L'ETRANGER

	Niveau 7	Niveau 8	Niveau 9
	250 % BR	275 % BR	300 % BR

→ Nos opticiens partenaires

Profitez en exclusivité, chez nos 2500 opticiens partenaires, de conseils et de produits de qualité à tarifs négociés :



⁽¹⁾ Le cumul de ces postes est plafonné à 2 700 € / année d'affiliation / bénéficiaire

⁽²⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽³⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽⁴⁾ Offre valable sur une sélection de montures et pour certaines corrections :
• unifocaux avec correction sphérique < ou = à -6 et +6 et cylindrique < 2,
• multifocaux avec correction sphérique < ou = à -4 et +4 et cylindrique < 2.

100%
frais réels
dès le niveau 1

HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE ET OBSTETRICALE

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
H Honoraires et frais de séjour en secteur conventionné	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Honoraires et frais de séjour en secteur non conventionné	90 % Frais réels max 420 % BR	90 % Frais réels max 450 % BR	90 % Frais réels max 470 % BR
Forfait hospitalier	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Chambre particulière en secteur conventionné et non conventionné	117 €J	125 €J	132 €J
Frais d'accompagnant d'un bénéficiaire de - de 12 ans. Maxi 30 J /année d'affiliation	65 €J	70 €J	75 €J
Etablissement de convalescence, de soins, de repos ou assimilés	100 % BR maxi 90 J	100 % BR maxi 90 J	100 % BR maxi 90 J

SOINS COURANTS

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
S Consultations / visites généralistes	350 % BR	400 % BR	450 % BR
Consultations / visites spécialistes	450 % BR	500 % BR	550 % BR
Actes de radiologie / auxiliaires médicaux / analyses	240 % BR	250 % BR	265 % BR
Pharmacie (y compris vignette orange) prise en charge par la Sécurité sociale	100 % TM	100 % TM	100 % TM
Appareillage orthopédique / prothèse / appareillage / audioprothèses	450 % BR	500 % BR	550 % BR
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cure thermale prise en charge par la Sécurité sociale	850 €	900 €	950 €

DENTAIRE

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
T Soins dentaires et Inlays / Onlays pris en charge par la Sécurité sociale	350 % BR	400 % BR	450 % BR
Prothèses et Orthodontie prises en charge par la Sécurité sociale ⁽¹⁾	485 % BR	520 % BR	550 % BR
Prothèses dentaires non prises en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	415 % BR	450 % BR	480 % BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité sociale (avec cotation) ⁽¹⁾	375 % BR	400 % BR	425 % BR
Implants dentaires	875 €	950 €	1 025 €
Parodontologie et scellement des sillons	325 €	350 €	375 €

OPTIQUE

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
O Monture Adulte	235 €	250 €	260 €
Verres Adulte unifocaux	210 €	225 €	235 €
Verres Adulte multifocaux	430 €	460 €	490 €
Lentilles Adulte prescrites acceptées, refusées, jetables	325 €	350 €	375 €
↳ Plafond optique Adulte (hors chirurgie réfractive)	665 €	710 €	750 €
Monture Enfant	110 €	115 €	125 €
Verres Enfant	160 €	170 €	180 €
Lentilles Enfants prescrites acceptées, refusées, jetables	325 €	350 €	375 €
↳ Plafond optique Enfant (hors chirurgie réfractive)	300 €	325 €	350 €
Chirurgie réfractive, toutes corrections par oeil ⁽³⁾	650 €	700 €	750 €
Partenariat Optique	Un choix de lunettes sans reste à charge chez nos opticiens partenaires ⁽⁴⁾		

2500
opticiens
partenaires

MATERNITE, PRÉVENTION et AUTRES SOINS

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
M Forfait naissance / adoption	550 €	600 €	650 €
Aide à la procréation non prise en charge par la Sécurité sociale	375 €	400 €	425 €
Vaccins et traitements anti-paludéens prescrits non pris en charge	85 €	90 €	95 €
Sevrage tabagique (gomme / patch / traitements prescrits non pris en charge)	30 €	30 €	30 €
Contraceptifs prescrits non pris en charge par la Sécurité sociale	75 €	80 €	85 €
Médecine naturelle : acupuncture, chiropractie, ostéopathie, étiopathie, naturopathie	65 € par consultation	70 € par consultation	75 € par consultation

4
consultations

SOINS INOPINES EFFECTUES A L'ETRANGER

	Niveau 10	Niveau 11	Niveau 12
	325 % BR	350 % BR	375 % BR

→ Nos opticiens partenaires

Profitez en exclusivité, chez nos 2500 opticiens partenaires, de conseils et de produits de qualité à tarifs négociés :



⁽¹⁾ Le cumul de ces postes est plafonné à 2 700 € / année d'affiliation / bénéficiaire

⁽²⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽³⁾ En cas de consommation sur ce poste pour une opération des 2 yeux, gel des prestations optiques (monture, verres et lentilles) pendant 2 ans.

⁽⁴⁾ Offre valable sur une sélection de montures et pour certaines corrections :
• unifocaux avec correction sphérique < ou = à -6 et +6 et cylindrique < 2,
• multifocaux avec correction sphérique < ou = à -4 et +4 et cylindrique < 2.

Un accompagnement commercial de proximité

Une équipe dédiée organisée en 7 régions est disponible au quotidien sur le terrain ou à distance pour vous soutenir dans votre développement commercial :

- Formation de vos collaborateurs en cabinet,
- Assistance à la prise en main des outils d'aide à la vente et à l'élaboration de projets personnalisés,
- Accompagnement en entreprise.

Demandez à vos interlocuteurs commerciaux **vos** **tutoriel** pour une navigation encore plus facile !

Des outils d'aide à la vente performants

Sur **www.intrapril.fr**, accédez à :

- notre outil de tarification qui vous permet de réaliser vos devis en quelques clics en toute sécurité selon le respect des obligations légales et conventionnelles,
- la commande et le téléchargement de documentation commerciale sur l'ensemble de notre offre,
- l'ensemble des informations juridiques concernant la protection sociale des entreprises et du gérant majoritaire...

Une qualité de gestion qui fait toute la différence

Plus que des mots, une vraie réalité !



Certifiée ISO 9001 version 2008, APRIL Entreprise Prévoyance place ses clients au cœur de son organisation pour veiller à leur satisfaction et améliorer en permanence ses produits et ses services.

Nos objectifs qualité

	Objectifs	Résultats 2012
Délais de traitement des actes en 24h	95 %	91,33 %
Fiabilité des dossiers & appels téléphoniques	95 %	96,80 %
Disponibilité téléphonique (appels aboutis en moins de 3 sonneries)	95 %	93,07 %

Votre satisfaction, notre priorité !

	Objectifs	Résultats 2012
Baromètre Well'com Evaluation de la qualité de la relation téléphonique	17,5/20	18,27/20
Partenaires distributeurs	93 %*	96,4 %*
Dirigeants	93 %*	94 %*
Salariés	92 %*	94 %*

*Pourcentage de satisfaction (cumul des satisfaits et très satisfaits)

Une équipe de conseillers est à votre écoute et à celle de vos clients du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Avec votre accord, des actions pour fidéliser vos clients et développer votre portefeuille

Fidélis'Actions, le programme qui anime plus de 80% de vos clients !

Détection des besoins	Sortie de groupe	Mise en conformité	Stop résiliations
Proposer des offres complémentaires pour augmenter vos commissions	Capitaliser sur les sorties de personnel pour développer votre portefeuille	S'assurer de la conformité des contrats de vos clients	Etudier toutes les options possibles pour maintenir vos clients en portefeuille

Des sites web dédiés

Pour les entreprises et leurs salariés sur www.april-entreprise-prevoyance.fr : deux espaces personnels et sécurisés permettent d'effectuer de nombreuses opérations en ligne.

L'espace entreprise

Grâce à leur espace personnel et sécurisé, les entreprises peuvent :

Visualiser...

- Télécharger les documents clés relatifs à leurs contrats en cours,
- Suivre le règlement de leurs cotisations,
- Suivre leurs demandes effectuées en ligne.

Déclarer...

- Gérer facilement les entrées et sorties de leurs salariés,
- Mettre à jour les coordonnées de leur entreprise et de leurs salariés...

Echanger...

- Retrouver leurs contacts dédiés et leurs coordonnées,
- Poser toutes leurs questions 7j/7 et 24h/24.

L'espace assuré

Grâce à leur espace personnel, les salariés pourront :

- Mettre à jour leurs données personnelles,
- Suivre leurs remboursements grâce à des alertes mails et SMS,
- Demander une prise en charge lors d'une hospitalisation,
- Trouver les praticiens de notre réseau de Tiers payant à côté de chez eux.

Vous souhaitez faire des présentations de ces sites en rendez-vous clientèle ?



Demandez vos codes de démonstration à vos interlocuteurs commerciaux.

APRIL changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 3 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3 750 collaborateurs et 50 sociétés du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.

L'assurance qui me fait gagner en santé

Nos engagements :

- Protéger vos collaborateurs au plus près de leurs besoins
- Aider vos collaborateurs à prendre en main l'avenir de leur santé

L'Association des Assurés APRIL vous soutient au quotidien grâce à :

- Un service d'assistance en cas d'**hospitalisation**.
- Un service juridique vous répond en cas de **difficultés d'ordre juridique**.
- Une **aide financière du Fonds Social** pour des soins ou équipements médicaux onéreux dépassant vos ressources financières.

Association
des **assurés** d'APRIL

+ d'infos sur www.associationdesassuresapril.fr

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

april entreprise | prévoyance

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
Tél. : 04 72 36 75 35 - Fax : 04 72 36 79 95
www.april-entreprise-prevoyance.fr

SA au capital de 2 441 600 € à Conseil d'Administration - RCS LYON 493 481 816
Intermédiaire en assurances immatriculé l'ORIAS sous le n° 08 040 197 - www.orias.fr
Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09
Contrat conçu et géré par APRIL Entreprise Prévoyance et assuré par Quatrem Assurances Collectives.